

Madame, Monsieur

2023

T  
A  
X  
E

D  
'  
A  
P  
P  
R  
E  
N  
T  
I  
S  
S  
A  
G  
E

**EN REVERSANT A L'IFPS**  
**la part disponible**  
**de la taxe d'apprentissage**

à laquelle vous êtes assujéti en votre qualité d'employeur

**PARTICIPEZ A LA FORMATION**  
**DES SOIGNANTS DE DEMAIN**

**LA SANTE EST L'AFFAIRE DE TOUS ! ...**  
**IL EST NECESSAIRE DE CONTINUER A**  
**FORMER DU PERSONNEL EN SANTE**

L'Institut de Formation aux Professions de Santé de Bourgoin-Jallieu rattaché au **CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT** assure au quotidien la formation de près de **350 étudiants infirmier(e)s (IDE) et élèves aide-soignant(e)s (AS)** :

Les sommes perçues au titre de la taxe d'apprentissage sont affectées à **l'acquisition de matériels pédagogiques et informatiques** destinés aux étudiants, à **la rémunération des intervenants** en vue de l'optimisation de la qualité des enseignements ainsi qu'à l'enrichissement professionnel des étudiants dans le cadre de projets innovants (cf plaquette jointe).

**LES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTE ONT PLUS**  
**QUE JAMAIS BESOIN DE VOUS !**

Comptant sur votre compréhension et sur votre partenariat, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Directeur de l'IFPS** aux Professions de Santé  
Institut de Formation aux Professions de Santé

Yngrid ACHARD  
Directrice

Yngrid ACHARD  
IFPS - IFAS  
Formation continue

IFPS  
16, rue du Bacholet  
38300 Bourgoin-Jallieu

TÉL. 04 69 15 76 60  
Fax 04 69 15 76 80

ifps@ghnd.fr

<https://ghnd.fr/ifps>

N° FINESS 380006478

Bourgoin-Jallieu  
La Tour-du-Pin  
Morestel  
Pont-de-Beauvoisin



Une équipe de cadres pédagogiques expérimentés

97 étudiants infirmiers par promotion et 61 élèves aides-soignants

Un institut tourné vers la coopération avec le territoire borjallien

Une collaboration privilégiée pour des lieux de stages multiples



Une équipe administrative et logistique au service des étudiants et élèves

Nos valeurs :  
le respect  
l'humanisme  
l'autonomie  
la solidarité

Un rattachement avec l'Université de LYON LYON 1

Des locaux adaptés pour une formation performante

Un fort taux de réussite  
Diplomation pour la scolarité  
2021/2022  
ESI : 96 %  
EAS : 96.43 %



Une ouverture vers l'extérieur pour faire le lien structures / futurs professionnels

Bourgoin-Jallieu  
La Tour-du-Pin  
Marestel  
Pont-de-Beauvoisin

**GHND**  
BOURGOIN-JALLIEU  
Institut de Formation  
aux Professions de Santé **IFPS**

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



IFPS  
16, rue du Bacheolet  
38300 Bourgoin-Jallieu  
Tél. 04 69 15 76 60  
Fax 04 69 15 76 80  
ifps@ghnd.fr  
<https://ghnd.fr/ifps>



**TAXE D'APPRENTISSAGE 2023**  
Participez à la formation des soignants de demain !!







La taxe d'apprentissage, représentant 0,68% de la masse salariale de l'année écoulée, est destinée à faire participer les employeurs au financement des formations initiales de l'enseignement technologique et professionnel.

## Vous pouvez verser à notre institut:

- ◆ L'intégralité de votre taxe d'apprentissage
- ◆ Le quota seul

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à notre Institut, vous contribuerez à :

- ◆ Participer à la qualité de la formation des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants afin qu'ils deviennent des professionnels de santé compétents
- ◆ Associer votre entreprise aux projets de santé de la région
- ◆ Renforcer le potentiel de formation de la région dans le domaine de l'enseignement supérieur
- ◆ Complémenter nos ressources documentaires
- ◆ Moderniser l'ensemble de nos salles de cours par des équipements informatiques et de vidéo projection
- ◆ Continuer à développer le centre de simulation en santé avec l'acquisition de matériel pédagogique conforme aux évolutions technologiques
- ◆ Développer nos compétences numériques

- ◆ La catégorie A (ouvriers spécialisés) ou B (cadres moyens) du barème
- ◆ Le cumul A+B du barème

## Comment verser la taxe d'apprentissage à l'IFPS ?

La somme que vous voudrez bien nous allouer pourra être remise :

- ◆ Soit par virement ou chèque à **TRESORERIE HOSPITALIERE NORD ISERE**
- ◆ Soit par le biais de la chambre de commerce
- ◆ Soit par le biais de votre organisme collecteur en précisant le nom de notre **IFPS de Bourgoin-Jallieu**
- ◆ Formulaire de versement et RIB sur <https://ghnd.fr/ifps/>

## VOTRE CONTRIBUTION EST UNE RESSOURCE VITALE POUR L'IFPS

### LES REALISATIONS 2022 :

- ◆ Ouverture du CENTRE DE SIMULATION EN SANTE
- ◆ Ouverture d'un NOUVEAU centre de documentation (CDOC)



- ◆ Acquisition de matériels pour l'enseignement des gestes et soins d'urgence et d'ergonomie
- ◆ Achat de mannequins pour les pratiques de soins



### LES PERSPECTIVES 2023 :

- ◆ Acquérir des écrans numériques interactifs
- ◆ Développer les outils pédagogiques innovants (réalité virtuelle, serious game, ...)
- ◆ Acquisition de matériel pour le centre de simulation en santé

